



Fédération SUD Éducation
17, Bld de la Libération, 93200 St Denis
Tél. : 01 42 43 90 09 ■ Mél. : fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org

Union
syndicale
Solidaires

Pour le retrait de la loi travail et pour le progrès social

Construisons la grève générale

Interprofessionnelle ■ Reconductible ■ Sous le contrôle des grévistes

Une contribution de la fédération SUD éducation aux débats et à la lutte

Une mobilisation sociale profonde se développe. Le projet de loi Travail est perçu pour ce qu'il est : une attaque historique contre les droits de tou-te-s les salarié-e-s (en emploi, en formation, au chômage, à la retraite, du privé comme du public). La question qui se pose désormais, c'est comment faire pour imposer son retrait et ouvrir la perspective d'alternatives et de progrès social.

Pour SUD éducation, l'analyse des rapports sociaux, l'histoire des luttes sociales et l'expérience récente doivent nous amener à la conclusion suivante : la construction d'une grève générale, interprofessionnelle, reconductible, sous le contrôle des grévistes, est l'arme des travailleurs et des travailleuses pour changer les rapports de force. Elle est pour nous désormais à l'ordre du jour.

Il ne s'arrêteront que là où nous les arrêterons

Le projet de loi Travail est la pièce la plus récente des politiques de régression sociale qui sont menées par les gouvernements successifs depuis des décennies au niveau national, comme par les institutions européennes et internationales. Il s'agit de détruire progressivement et consciencieusement toutes les solidarités et tous les droits sociaux qui ont été conquis par les mobilisations pour l'égalité et l'émancipation. Le projet des classes dominantes est bien d'abolir toutes les protections collectives acquises de haute lutte, pour faire des salarié-e-s des individus isolés totalement soumis aux injonctions des capitalistes.

Chacun-e de nous est concerné-e

Les politiques des classes dominantes sont sinistrement cohérentes ; unissons nos forces, unifions nos luttes. Pour construire le rapport de force, il faudra l'engagement de chacun-e. Il n'y a pas de procuration possible, ni à la jeunesse, ni au secteur privé. Les attaques contre le code du travail nous concernent tou-te-s, toute régression pour des salarié-e-s finit par se répercuter sur tou-te-s, y compris

les fonctionnaires. Du MEDEF, des partis de droite, comme de Valls et de Macron, l'idée d'en finir avec le statut des fonctionnaires est à l'ordre du jour. L'unité des intérêts de la classe des travailleurs/euses n'est pas un slogan archaïque, c'est une réalité sociale.

Il n'y a rien à négocier, rien à aménager

Pas question de nous laisser embobiner par les « aménagements » de la loi Travail que négocient des syndicats qui se prétendent « responsables » là où ils ne font que trahir les travailleurs/euses. Il n'y a rien à négocier, rien à aménager, c'est la loi dans son ensemble qui est une attaque contre les droits des travailleurs/euses. Son objectif est de détruire les droits des salarié-e-s pour soumettre l'ensemble du code du travail aux intérêts patronaux.

**Analyses de la loi Travail et
dossier complet à retrouver sur
www.solidaires.org/-Retrait-de-la-loi-Travail-**

On ne négocie pas la régression sociale, on la combat, par la grève générale !

La grève, l'arme principale des salarié-e-s

Les salarié-e-s, du privé comme du public, produisent par leur travail les richesses dont se nourrissent en régime capitaliste les profits du patronat et des actionnaires. En stoppant la production, par la grève, on touche à la seule chose qui importe aux pouvoirs en place : le porte-monnaie.

La grève reconductible pour bloquer le système

Chacun se rend bien compte que les journées isolées sont inefficaces. Ces grèves peuvent permettre aux salarié-e-s de monter leur opposition, de lancer une mobilisation, mais elles ne constituent pas à elles seules une stratégie victorieuse. Une journée de grève et de manifestation ne sera jamais suffisante pour faire reculer le patronat et le gouvernement. La seule grève qui pèse vraiment, c'est la grève qui bloque ou entrave le fonctionnement économique ou institutionnel. Cela implique sa reconduction.

La grève interprofessionnelle pour changer les rapports de force

Les pouvoirs en place n'ont qu'une façon de maintenir leur domination : diviser les travailleurs/euses. Pour changer les rapports de force sociaux et gagner sur nos revendications, il faut nous unir et lutter tou-te-s ensemble : salarié-e-s en emploi, en formation, au chômage, à la retraite, du privé comme du public. Tirons les leçons des luttes de ces dernières années : divisé-e-s nous sommes battu-e-s, uni-e-s nous gagnerons !

La grève générale pour gagner sur nos revendications

Tirons aussi les leçons de 2003 et de 2010 : les mobilisations sectorielles, mêmes importantes, ne suffisent pas ; les grèves d'un jour et les manifestations, même extrêmement massives, ne suffisent pas ; une pétition, même signée par millions, ne suffira pas non plus. Si nous sommes uni-e-s, en grève interprofessionnelle reconductible, aucun pouvoir ne peut résister à la force collective du blocage de l'économie et des institutions. Lors du mouvement contre le CPE et la loi dite « pour l'égalité des chances », c'est la reconduction de la grève par les étudiant-e-s et la perspective d'une généralisation qui avait amené le gouvernement à un recul partiel sur le CPE, c'est

l'absence de poursuite et de généralisation de la grève qui avait permis au reste du texte régressif d'être maintenu et aux politiques libérales de se poursuivre.

Unité et démocratie à la base, pour prendre nos affaires en main

Les organisations syndicales sont utiles si elles organisent le regroupement permanent des salarié-e-s pour défendre les droits de tou-te-s, informer, élaborer collectivement des analyses et des revendications. Mais elles sont pour nous des outils au service des luttes, et lorsqu'une lutte d'ampleur se développe, c'est aux grévistes et à eux/elles seul-e-s d'en décider des modalités.

Nous défendons l'auto-organisation des salarié-e-s en assemblées générales de lutte définissant elles-mêmes leurs modalités d'action, et la coordination démocratique de ces assemblées. Sans une telle organisation démocratique, le jeu des appareils syndicaux enterrera la lutte dans un calendrier d'action ne permettant pas de gagner et dans des cadres de négociation dépossédant les grévistes de leurs revendications.

Comme cela s'est esquissé en 2003, en 2006, et en 2010, il faut que partout se développent des assemblées générales décisionnelles au fonctionnement démocratique, pour décider des revendications et des actions. C'est dans ces assemblées générales et dans leurs coordinations que doit se décider la reconduction la grève.

La grève générale vers la transformation sociale

À l'inverse de ce que contient ce projet de loi, la construction d'une grève générale reconductible sous le contrôle des grévistes permettra d'imposer nos revendications et de remettre à l'ordre du jour la transformation sociale :

- Contre la précarité
⇒ le droit à l'emploi et au revenu pour tou-te-s, un statut garantissant les droits à tou-te-s les salarié-e-s
- Contre le « travailler plus pour gagner moins »
⇒ la réduction du temps de travail et l'augmentation générale des salaires ;
- Contre l'arbitraire patronal et la confiscation des richesses
⇒ l'autogestion et la socialisation.